

Conditions Générales de Vente

Entre

L'association Premiers Secours 31 - 12 rue Lafon - 31000 Toulouse

Représentée par Mr Nicolas Brugeilles, Président

L'association Premiers Secours 31 peut être jointe par téléphone au 07 59 63 32 85 ou par Email à : contact@secours31.fr

Et la personne physique ou morale (acheteur) procédant à l'achat des services de l'association Premiers Secours 31.
D'autre part,

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

PREAMBULE

Le contrat est simplement conclu entre l'association Premiers Secours 31 et l'acheteur (internaute le cas échéant)

L'association Premiers Secours 31 est éditeur de produits formations au secourisme exclusivement à destination de consommateurs, commercialisés par l'intermédiaire de son site Internet www.toulousesecourisme.fr et l'interface de paiement "Payplug".

La liste et le descriptif des services proposés par l'association Premiers Secours 31 peuvent être consultés sur le site susmentionné.

L'activité de l'association Premiers Secours 31 est présentée et explicitée de même que la destination des produits vendus à des consommateurs - cf. art. L111-1 code de la conso.

Article 1 : Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente en ligne de prestations proposées par l'association Premiers Secours 31.

Le contrat définit les obligations des parties (Premiers Secours 31 : effectuer la prestation, acheteur : payer le prix) - obligation d'information imposée par l'art. L111-1 c. conso.

Article 2 : Dispositions générales

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les ventes de produits, effectuées au travers du site Internet de l'association Premiers Secours 31 (www.toulousesecourisme.fr) qui est partie intégrante du Contrat entre l'Acheteur et l'association Premiers Secours 31.

L'association Premiers Secours 31 se réserve la possibilité de modifier les présentes, à tout moment par la publication d'une nouvelle version sur son site Internet. Les CGV applicables alors sont celles étant en vigueur à la date du paiement (ou du premier paiement en cas de paiements multiples) de la commande.

Ces CGV sont consultables sur le site Internet : www.toulousesecourisme.fr.

L'acheteur déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes Conditions Générales de Vente liées à un produit ou à un service, et les accepter sans restriction ni réserve.

L'acheteur reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins. L'acheteur déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois françaises ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage. Sauf preuve contraire les informations enregistrées par l'association Premiers Secours 31 constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

Article 3 : Prix

Les prix des produits vendus au travers du site Internet www.toulousesecourisme.fr sont indiqués en euros TTC.

L'association Premiers Secours 31 se réserve la possibilité de modifier ses prix à tout moment pour l'avenir. Les frais de télécommunication nécessaires à l'accès aux sites Internet de l'association Premiers Secours 31 sont à la charge de l'acheteur.

Article 4 : Conclusion du contrat en ligne

L'acheteur devra suivre une série d'étapes spécifiques à chaque produit offert par l'association Premiers Secours 31 pour pouvoir réaliser sa commande.

- Information sur les caractéristiques essentielles du produit.
- Choix du produit, le cas échéant de ses options.
- Suivi des instructions pour le paiement, et paiement des produits.
- L'acheteur recevra alors confirmation par courrier électronique du paiement de la commande.

L'association Premiers Secours 31 se réserve la possibilité de refuser la commande, par exemple pour toute demande anormale, réalisée de mauvaise foi ou pour tout motif légitime.

Article 5 : Produits et services

Les caractéristiques essentielles des services et leurs prix respectifs sont mis à disposition de l'acheteur sur le site Internet de l'association Premiers Secours 31 : www.toulousesecourisme.fr.

L'association Premiers Secours 31 s'engage à honorer la commande de l'acheteur.

A défaut, l'association Premiers Secours 31 en informe l'acheteur. Ces informations contractuelles sont présentées en détail et en langue française.

Les parties conviennent que les prestations, illustrations ou photos des produits offerts à la vente n'ont pas de valeur contractuelle.

Sauf conditions particulières, les droits concédés au titre des présentes le sont uniquement à la personne physique signataire de la commande (ou la personne titulaire de l'adresse électronique communiquée). Conformément aux dispositions légales en matière de conformité et de vices cachés, l'association Premiers Secours 31 rembourse ou échange les produits ne correspondant pas à la commande. Le remboursement peut être demandé de la manière suivante : Par téléphone au 07 59 63 32 85 ou par Email à : contact@secours31.fr

Article 6 : Disponibilité et présentation

En cas d'incapacité de l'association Premiers Secours 31 de satisfaire l'acheteur, un remboursement ou un report sur une autre date de prestation seront effectués (voir articles 8, 9, 10, 11).

Article 7 : Paiement

Le paiement est exigible immédiatement à la commande. L'acheteur peut effectuer le règlement par carte de paiement. Les cartes émises par des banques domiciliées hors de France doivent obligatoirement être des cartes bancaires internationales (Mastercard ou Visa). Le paiement sécurisé en ligne par carte bancaire est réalisé par notre prestataire de paiement "Payplug". Les informations transmises sont chiffrées dans les règles de l'art et restent confidentielles. Une fois le paiement lancé par l'acheteur, la transaction est immédiatement débitée après vérification des informations. Conformément à l'article L. 132-2 du Code monétaire et financier, l'engagement de payer donné par carte est irrévocable. En communiquant ses informations bancaires lors de la vente, l'acheteur autorise notre prestataire de paiement "Payplug" à débiter sa carte du montant relatif au prix indiqué. L'acheteur confirme qu'il est bien le titulaire légal de la carte à débiter et qu'il est légalement en droit d'en faire usage. En cas d'erreur, ou d'impossibilité de débiter la carte, la Vente est immédiatement résolue de plein droit et la commande annulée.

Article 8 : Conditions et délais de rétractation

- Conformément à l'article L. 121-20 du Code de la consommation, « le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours francs pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, à l'exception, le cas échéant, des frais Bancaires ». « Le délai mentionné à l'alinéa précédent court à compter de l'acceptation de l'offre pour les prestations de services ». Le droit de rétractation peut être exercé en contactant l'association Premiers Secours 31 par écrit des manières suivantes : courrier postal ou électronique
- Conformément à l'article L.121-21-8 du code de la consommation, le droit de rétractation ne peut pas être exercé pour les commandes portant sur les services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.
- En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susmentionné, seul le prix du ou des produits achetés seront remboursés, les frais bancaires restent à la charge de l'acheteur.

La demande de rétractation à nous adresser à :

A l'adresse : 12 rue Lafon – 31000 Toulouse ou par Email. : contac@secours31.fr

Article 9 : Conditions et délais d'annulation de formation

- Modalités de notification : Toute demande d'annulation ou de report de la part de l'acheteur doit être impérativement notifiée par courrier électronique ou lettre recommandée avec AR à l'Association Premiers

Secours 31. La date prise en compte pour l'application des frais d'annulation est la date de réception de ladite notification.

- Barème des frais d'annulation :

En cas de désistement, des frais de dédit seront appliqués selon le calendrier suivant :

Plus de 7 jours calendaires avant le début de la formation : Annulation sans frais. Les sommes éventuellement versées sont intégralement remboursées.

Entre 7 jours calendaires et le jour du début de la formation : Le montant total de la formation (100%) est dû à l'association Premiers Secours 31.

En cas de financement (OPCO/CPF) : Si la formation est financée par un organisme tiers, sachez que les frais d'annulation (débit formation) ne sont généralement pas pris en charge par l'association Premiers Secours 31 financeur et resteront à la charge directe du stagiaire (entreprise ou individu).

Article 10 : Absence du stagiaire pendant la formation

- Absence en cours de formation : Tout stage commencé est dû dans son intégralité. En cas d'absence du stagiaire le jour de la formation, aucun remboursement ne sera effectué.
- Force majeure : Si le désistement est justifié par un événement de force majeure (ex : accident, maladie grave justifiée par un certificat médical transmis sous 48h), l'association Premiers Secours 31 pourra, à sa discrétion, proposer un report sur une session ultérieure sans frais supplémentaires.

Article 11 : Annulation ou Report du fait de l'association Premiers Secours 31

1. Seuil de maintien de la session : L'association Premiers Secours 31 se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation si le nombre de participants est insuffisant pour garantir des conditions pédagogiques optimales ou le respect des ratios réglementaires (ex : minimum de 4 à 6 participants selon le référentiel de secourisme concerné).

2. Délai de prévenance : En cas d'annulation pour effectif insuffisant, l'association Premiers Secours 31 s'engage à en informer l'acheteur par écrit (Email ou téléphone) au plus tard 5 jours calendaires avant le début de la formation.

3. Options offertes à l'acheteur en cas d'annulation ou de report du fait de l'association Premiers Secours 31, l'acheteur dispose de deux options :

- Le report : L'acheteur peut choisir de maintenir son inscription sur une session ultérieure proposée par l'association Premiers Secours 31.

- Le remboursement : Si le report n'est pas possible ou souhaité, l'association Premiers Secours 31 s'engage à rembourser l'intégralité des sommes versées par l'acheteur, dans un délai maximal de 8 jours.

4. Cas de Force Majeure et Imprévus : En cas de force majeure (incapacité soudaine du formateur, indisponibilité imprévue de la salle, etc.), l'association Premiers Secours 31 se réserve le droit de reporter la formation à une date ultérieure, même dans un délai inférieur à 8 jours, sans que l'acheteur puisse prétendre à une quelconque indemnité.

5. Limitation de responsabilité : L'association Premiers Secours 31 ne pourra en aucun cas être tenue responsable des frais annexes engagés par l'acheteur pour sa venue (frais de transport, d'hébergement, de restauration, etc.) en cas d'annulation ou de report de la session.

Article 12 : Réclamations

Le cas échéant, l'Acheteur peut présenter toute réclamation en contactant l'association Premiers Secours 31 au moyen des coordonnées suivantes : Par téléphone au 07 59 63 32 85 ou par Email à : contact@secours31.fr

Article 13 : Droits de propriété intellectuelle

Les marques, noms de domaines, produits, logiciels, images, vidéos, textes ou plus généralement toute information objet de droits de propriété intellectuelle sont et restent la propriété exclusive de l'association Premiers Secours 31. Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers des présentes CGV. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces biens pour quelque motif que ce soit est strictement interdite.

Article 15 : nullité et modification du contrat

Si l'une des stipulations du présent contrat était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres stipulations qui demeureront en vigueur entre les parties. Toute modification contractuelle n'est valable qu'après un accord écrit et signé des parties.

Article 16 : Droit applicable

Toutes les clauses figurant dans les présentes conditions générales de vente, ainsi que toutes les opérations d'achat et de vente qui y sont visées, seront soumises au droit français.

Article 17 : Protection des données à caractère personnel (RGPD)

L'association Premiers Secours 31 collecte des données personnelles (nom, prénom, e-mail, etc.) nécessaires à la gestion des inscriptions et à l'édition des diplômes ou attestations de formation. Ces données sont conservées conformément à la réglementation en vigueur. L'acheteur dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données en contactant par écrit ou par Email : contact@secours31.fr

Article 18 : Médiation de la consommation

En cas de litige non résolu par une réclamation écrite préalable auprès de l'association Premiers Secours 31, l'acheteur (particulier) peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation, conformément aux articles L.611-1 et suivants du Code de la consommation.

Article 19 : Droit applicable et Attribution de juridiction

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige et à défaut d'accord amiable, la compétence est attribuée :

- Pour les clients **professionnels** : au Tribunal de Commerce de Toulouse.
- Pour les clients **particuliers** : aux tribunaux compétents selon les règles de procédure civile.

Article 20 : Acceptation de l'acheteur

L'acheteur déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les accepter sans réserve. La validation de l'inscription ou le paiement de la facture (même partiel) vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV.